

Vos élus à votre écoute.
 Pour prendre rendez vous :
 07 87 37 47 77 ou
<http://www.palaiseauavenir.org>

Bernard VIDAL
 Le Pileu



Catherine VITTECOQ
 Palaiseau Nord



Marie-Laure LONGCHAMBON
 Lozère



Michelle CHENIAUX
 Palaiseau Centre



Hervé PAILLET
 La Troche



Dominique POULAIN
 Les Joncherettes



La grille est tombée définitivement sur la vitrine de la maison de la presse, le dimanche 3 juin.

Fermeture de la maison de la presse : chronique d'une mort annoncée

Cela fait deux ans que le propriétaire du fonds de commerce de la maison de la presse cherchait à vendre et cela fait plus longtemps encore que les difficultés étaient là. La presse se vend moins bien et le local de 200 m² était devenu beaucoup trop grand et le loyer trop cher.

Plutôt que d'aider le propriétaire du fonds à se réinstaller dans un local mieux adapté, l'équipe majoritaire a préféré attendre le dernier moment et préempter le fonds... pour éviter qu'une banque ne s'installe. Coût de l'opération pour la ville ? 131 702 € et, pour le moment, aucune solution pour la presse.

A l'heure où Palaiseau se couvre de grues et où les immeubles poussent un peu partout, nul doute que les nouveaux habitants vont avoir du mal à comprendre qu'une sous-Préfecture ne dispose plus de maison de la presse.

Une vraie politique en faveur du commerce de proximité consiste à aider les commerçants et non à interdire en utilisant l'argent public de façon peu efficace.

Mots dits :

« Il va nous falloir du temps pour dépolluer. »

L'élégante formule du 1er adjoint au Maire de Palaiseau, président de la CAPS, visait la période « après Sarkozy ».

A force d'employer des termes aussi forts, aussi irrespectueux de la personne, l'équipe majoritaire s'enfoncé radicalement dans le sectarisme. Dans 18 mois, le changement fera du bien à Palaiseau.

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

.....

VOUS VOUS RECONNAISSEZ DANS NOTRE ACTION, REJOIGNEZ-NOUS

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Tél..... Courriel.....

Je souhaite rejoindre l'Association Palaiseau A Venir et être contacté par un responsable de l'association.

Conformément à l'art. 200 du code général des impôts, les dons et cotisations mentionnés à l'article 11-4 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988 ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable.

Fait à Palaiseau le..... Signature

Merci de renvoyer ce document complété à PAV,
 22 rue de Corbeville 91120 PALAISEAU

PALAISEAU A VENIR N°8

Septembre/Octobre 2012

Directeur de la publication :
 Hervé PAILLET

Rédacteur en chef :
 Dominique POULAIN

Tirage : 14 000 exemplaires.

Financé et distribué par les adhérents de l'UPP.

Imprimé sur papier issu de la gestion durable des forêts avec des encres végétales.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.



L'ARGENT PUBLIC N'EST PAS INEPUISABLE !

Cette affirmation est emprunte de bon sens.

On pourrait le dire autrement, avec la sagesse populaire : un jour, il faudra bien payer l'addition !

Ce bon sens-là n'est pas celui de l'équipe majoritaire et l'élection de la nouvelle maire, le 2 juin dernier, n'y change rien.



On garde les mêmes et on continue

A l'heure où le gouvernement se frotte aux dures réalités de la crise mondiale, la majorité municipale ne s'aperçoit de rien et ne regarde pas à la dépense. Si encore l'argent public était utilisé à bon escient, mais c'est loin d'être le cas.

Dans ces pages vous verrez que des dépenses importantes ont été payées pour rien (dossier non abouti mais financement engagé), alors que d'autres sont franchement discutables (droit de préemption, Fête de la ville) : le total s'élève tout de même à 236 821 € !

L'addition sera encore plus salée

Plus grave, et beaucoup plus lourde sera la facture qui s'annonce : l'ancien maire, devenu ministre, est parti en laissant à sa première adjointe le soin de gérer un emprunt toxique de 5,5M d'€, une véritable bombe à retardement qui a l'étrange particularité d'exploser chaque année, en décembre, au moment du paiement des intérêts.

Noël va encore être difficile pour les finances de Palaiseau : cette année nos impôts vont payer 686 900 € d'intérêts au lieu d'environ 200 000 € pour un emprunt classique, à 3,60%. Une erreur de gestion qui coûte pour cette année l'équivalent de 2 cars scolaires flambant neuf... et nous allons devoir rembourser jusqu'en 2028 !

Hervé Paillet
Président des élus du groupe
Palaiseau A Venir

Sommaire

• **Emprunt toxique : attention danger !**
Page 2

• **A Palaiseau, c'est le contribuable qui trinque**
Page 3

• **Fermeture de la maison de la presse : chronique d'une mort annoncée.**
Page 4



Place réservée !

Le bruit court en ville que Mme la maire a réglé le problème du stationnement devant la mairie... mais uniquement pour sa voiture. Quand aux Palaisiens, ils n'ont qu'à chercher !



Emprunt toxique : attention, danger !



Président de l'opposition municipale depuis 4 ans, Hervé Paillet répond aux questions de la rédaction de PAV sur l'état des finances palaisiennes.

PAV Quel regard portez-vous sur la dette de Palaiseau ?

HP : L'encours de la dette est encore trop élevé. En 2010 la dette de la ville représentait 1308 € par Palaisien, soit 25% de plus que pour la moyenne de la strate (derniers chiffres disponibles du ministère des finances).

PAV : Cette année, pourtant, la ville n'empruntera pas un euro.

HP : Effectivement, j'ai suivi cela avec intérêt. J'avais proposé au maire d'emprunter chaque année moins qu'il n'avait à rembourser, de façon à mécaniquement baisser la dette pour la ramener à un niveau acceptable sur 10 ans. La ville ayant besoin d'investissements, il ne m'avait pas semblé raisonnable

d'aller aussi loin que le zéro emprunt.

Je crains toutefois que cette absence d'emprunt ne soit plus subie que décidée. En 2012, les collectivités locales auront besoin d'emprunter 18 milliards d'€. Or, le 30/03/2012, Gilles Carrez, président du comité des finances locales disait : « *les banques nous ont indiqué qu'elles assureraient 9 à 10 milliards d'euros de financement en direction des collectivités en 2012. Mais, [] les conditions de financement sont peu acceptables et j'ai des doutes sur ce montant* » (la Gazette des communes).

Mon avis est que les conditions de prêt ont dû être tellement catastrophiques pour Palaiseau que le maire a préféré ne pas emprunter du tout. Avec une situation financière saine, il ne fait aucun doute que des prêts auraient pu être souscrits, avec des taux raisonnables.

PAV : La situation financière est-elle aussi mauvaise que cela ?

HP : On a beaucoup parlé des emprunts toxiques, ces emprunts dont les taux d'intérêts sont indexés sur un ratio, par exemple le rapport entre l'euro et le franc suisse. Il se trouve que Palaiseau supporte un tel emprunt. Le 25/08/2011, l'ancien maire avait signé un emprunt toxique de

5,5 M d'€. Sur l'échéancier on peut voir des taux d'intérêts qui grimpent à près de 20% ! Le prêt a été contracté pour racheter un autre prêt, plus ancien, l'idée à l'époque étant de payer moins. Lors des précédentes renégociations, j'avais demandé si les taux d'intérêt étaient bloqués à la hausse. On m'avait répondu que non. Au final, à cause de la hausse du franc suisse, le surcoût s'élève au chiffre astronomique de 6,3 M d'€ !

PAV : Ces emprunts sont complexes. L'ancien maire a indiqué qu'il allait faire un recours contre DEXIA.

HP : Les communes qui ont porté l'affaire en justice ont été déboutées. Franchement, que feriez-vous si une banque vous proposait un emprunt à un taux défiant toute concurrence mais variable et dont vous ne comprenez rien à la formule de calcul ? Moi, je n'aurais pas signé. Nous constatons aujourd'hui les dégâts.

PAV : Quel impact cela va-t-il avoir sur notre quotidien ?

HP : Très concrètement, le seul surcoût des intérêts sur 17 ans, c'est à dire de l'argent qui part en fumée, correspond à l'équivalent de deux gymnases ou d'un parking souterrain en centre-ville. Les Palaisiens devront encore se passer d'investissements lourds.

Palaiseau a besoin d'investissements !

De nombreux édifices ou lieux publics de Palaiseau sont oubliés par l'équipe majoritaire. Pire que cela, cette équipe nie qu'il existe des besoins.

Ci-dessous deux exemples de la vétusté de nos biens communaux.

Pourquoi nier l'évidence ?



Police municipale



Square de la rue des Prés.

Un dogme qui coûte cher !

Depuis un an la ville cherche à acquérir l'ancien Centre des Impôts pour une valeur de 1,4M d'€ afin d'y faire des logements sociaux.

Mais pourquoi payer alors qu'un promoteur privé, dont c'est le métier, ferait la même chose ?

La réponse est simple : « la gestion de l'urbanisme [] doit être contrôlée par la puissance publique » (CM du 23/06/11).

1,4 M d'€ pour « maîtriser » l'urbanisme alors que le règlement du PLU (plan local d'urbanisme) est censé le faire, c'est le prix d'un dogme, celui de l'argent public tout puissant.

C'est très cher payé pour... rien !



Et le principe de précaution ?

A moins de 100 m des lignes haute tension, selon l'Afsset (agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail), les habitations ne sont pas recommandées. Pourquoi ne pas avoir fait de ce site un parking ou une réserve pour la biodiversité ?

A Palaiseau, c'est le contribuable qui trinque !



Palaiseau n'investissant plus, l'équipe majoritaire adopte la technique de la fuite en avant en transférant les compétences lourdes à l'intercommunalité (entretien des voiries, équipements sportifs, médiathèques, etc).

Le problème c'est que la même équipe étant aux commandes à la CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay), les mêmes erreurs sont commises. Avec ses 320 fonctionnaires, la CAPS ne peut tenir les promesses du maire de Palaiseau.

La solution ? La hausse d'impôts : augmentation de la taxe d'habitation et de la taxe foncière dès 2012 ! Encore le dogme de l'argent public !

Bricolage onéreux

La commune a préempté en 2008 ce pavillon situé 16 avenue des Alliés/1 chemin de l'Épine Montain pour 140.000 € en vue de le revendre le jour même 143.200 € à l'EPFIF (établissement public foncier d'Île de France), ce dernier devant acquérir l'ensemble du quartier pour faire du logement.

En février 2012, la durée du portage ainsi que la convention étant arrivées à terme, la ville se trouve dans l'obligation de racheter le pavillon au prix de 189.294 €, l'EPFIF s'étant



contenté... de ne rien faire. Bilan : 49.294 € déboursés par Palaiseau partis en fumée. L'addition est salée !

ON A AIMÉ

- La bourse aux permis de conduire attribuant 500 € aux jeunes Palaisiens contre 30 heures de travail dans une association ; cette idée, mise en œuvre par l'équipe majoritaire était dans notre programme de 2008.
- Depuis février 2012 Palaiseau Mag est passé de 45 à 36 pages, pour faire des économies. Le maire nous aurait-il écoutés ?

ON N'A PAS AIMÉ

- L'installation de caravanes dans le quartier Est de Polytechnique, suivie de leur expulsion puis de la « bunkérisation » du site (fin mai). Le Parisien du 10/02/12, révèle que le Conseil Général a changé les règles d'attribution des subventions. Les villes privilégiées seront celles « qui respectent la loi sur les aires d'accueil des gens du voyage... » (ce qui n'est pas le cas de Palaiseau), selon Jérôme Guedj, ex-président du CG91 et actuel député de notre circonscription. A quand la sanction pour l'équipe majoritaire à Palaiseau ?



« Bunkérisation » à l'Ouest de l'X.

✓ LE CHIFFRE DU MOIS

55 825 €

C'est le coût des 2 heures du concert de Nolwenn Leroy lors des Jours de Fêtes 2012 (34 240 € pour l'artiste seule).

En 2 heures, l'équipe majoritaire a dépensé l'équivalent du salaire de 2 ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) à temps plein pour l'année, charges comprises ou de 55 vélos électriques !